

Broglie
27270

Mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt et Un, le dix décembre à vingt heures et zéro minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire**.

Présents : Mme DUTOUR Martine, 1^{ère} Adjointe
M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint
Mme DUBOC Dominique, 3^{ème} Adjointe
M. GALLIER Thierry, 4^{ème} Adjoint

M. LEROUGE Christian, Mme TESSIER Laurence, M. LATHAM Amaury,
M. SEHET David, Mme COUVREUR Laëtitia, Mme BRUMENT Magali
Mme HARANG Vanessa, M. de BROGLIE Philippe-Maurice,
Conseillers Municipaux.

Excusés : M. DESCHAMPS Jean-Yves qui donne pouvoir à M. SEHET David,
Mme DEROIN Jennifer.

Secrétaire de séance : Mme TESSIER Laurence.

DATE DE CONVOCATION : 29/11/2021

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

RENDU EXECUTOIRE PAR TRANSMISSION EN PREFECTURE LE : 14 DEC. 2021

**OBJET : GESTION DE L'ACCES A L'AIRE DE CAMPING-CARS
DEMANDE DE SUBVENTIONS.**

Monsieur le Maire présente aux membres présents des devis proposés pour la gestion de l'accès à l'Aire de Camping-Car. Ce projet consiste à rendre cette gestion autonome par un contrôle des entrées/sorties via des bornes de gestion avec lecteur de carte bancaire et générateur de codes, et des barrières de contrôle d'accès avec boucles de détection. Le lieu serait sécurisé par vidéo-surveillance et les fonctionnalités électricité et eau potable seraient proposées via des bornes de distribution. L'ensemble de cette gestion (accès et fonctionnalités) serait donc plus rentable puisque qu'elle serait désormais contrôlée. Il est également prévu d'augmenter le nombre de places et d'installer une clôture avec portillon.

Afin de financer ce projet, un dossier de demande de subvention, au titre de la DETR 2022 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), à hauteur de 40 % du montant HT de l'opération, estimée à 59357,30 € HT au total, peut encore être déposé avant le 17 décembre 2021 : ce projet entre dans la catégorie des opérations prioritaires (6-Loisirs-Sports-Culture / 6-2-Tourisme dont aménagement des abords des sites touristiques). Il est à noter que certains projets peuvent être réorientés vers la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) si cette dernière présente de meilleures perspectives d'être accordée. Quant au reste à charge, il pourrait être auto-financé par des fonds propres de la Commune. De plus, ce projet est rattaché au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
→ **DECIDE** d'approuver le projet relatif la gestion de l'accès à l'Aire de Camping-Car
→ **DECIDE**, pour le financer, de faire une demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2022
→ **DECIDE** d'approuver le plan de financement prévisionnel de ce projet
→ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier au nom et pour le compte de la Commune de BROGLIE.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Le Maire, **Roger BONNEVILLE**.

Rendu Exécutoire après Dépôt

en Préfecture
14 DEC. 2021
le
et Publication ou Notification
du

le Maire

